



[www.federation-martenot.fr](http://www.federation-martenot.fr)

**Assemblée Générale Ordinaire**  
**Dimanche 1<sup>er</sup> décembre 2013**  
**"Au Viaduc Café"**

RAPPORT MORAL

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Je vous donne la bienvenue ce matin dans ce lieu inhabituel pour les membres de la Fédération, espace plutôt dédié aux élèves et musiciens de jazz de l'école CIM de Paris.

Je remercie également tous les membres adhérents actifs, bienfaiteurs et sympathisants de s'être mobilisé y compris ceux qui viennent de loin.

Je souhaite tout d'abord remercier, comme chaque année, Daniel BLACKSTONE, Marie-Alice CHARRITAT et Catherine DAUVERGNE, membres du bureau, pour leur fidélité, leur implication et leur disponibilité. Ils accomplissent leur mission avec dévouement et efficacité.

Je rappelle que le bureau de la FEAM et son Conseil d'Administration ont été élus à l'Assemblée Générale Extraordinaire de la FEAM le 2 décembre 2012 au centre ARTIC.

Ce fut une année dédiée à régler les changements de fonctionnement du site Internet suite à la démission de notre ancien prestataire en avril dernier. Grâce à l'aide du gendre de Daniel, le nouveau site a vu le jour après la récupération des différents codes. L'hébergeur est devenu OVH et nous avons réservé deux noms de domaines : [www.federation-martenot.fr](http://www.federation-martenot.fr) et [www.federation-martenot.net](http://www.federation-martenot.net) . Il n'y a pas eu pratiquement d'interruption entre l'ancien système et l'actuel. Daniel s'occupe toujours de la mise à jour des informations des actualités ainsi que du fichier des adhérents. Nous sommes en pour parler avec une société de maintenance afin qu'elle prenne la charge du suivi du site.

Le suivi et l'animation du site Internet ont été assurés par Daniel et moi-même pour le choix des articles et des informations à faire diffuser.

Je rappelle que le site Internet est une vitrine de notre Fédération sur le plan national et international. J'en veux pour preuve le nombre de messages qui arrivent, demandant de nombreux renseignements sur nos activités.

La date de demande de subvention au Conseil General de Hauts-de-Seine étant avancée de 3 mois, le dossier a été complété et envoyé avant le 1er juin 2013. Le CG vote le budget 2014 en décembre 2013 en raison des élections municipales de mars 2014.

Nous avons organisé 2 Conseils d'Administration (mars et septembre) qui ont eu lieu au Centre Kleber à Paris. La Maisons des Associations de Neuilly demande un tarif plutôt assez élevé pour la location d'une salle de réunion depuis début 2013.

Les membres du bureau se sont réunis 2 fois (février et avril) à Maisons-Alfort.

Lors des portes ouvertes de l'association fin mars 2013, une réunion s'est tenue avec les équipes des enseignants d'Arts plastiques à Levallois en présence de Marie-Cécile et de la présidente Isabelle Tresca. Daniel et moi étions présents. Nous avons évoqué l'intérêt que nous avons tous à cultiver le rapprochement entre les disciplines "Martenot". Il reste à trouver où, quand et comment organiser un événement nous rassemblant tous ainsi que les financements.

Les comptes de la Fédération 2012/2013 ont été finalisés par l'expert-comptable. Le document qui vous sera présenté aujourd'hui au vote a été saisi par moi à l'aide des tableaux fournis par le comptable.

Le logo de la fédération et le sigle FEAM ont été déposés à l'INPI (Institut National de Protection Industrielle) cette protection a une durée de 10 ans.

Je me suis rendu à la Rochelle le 6 juillet dernier lors de la 1ère présentation en France du film "Le Chant des Ondes" de Caroline Martel.

Comme vous le savez, jeudi 28 novembre, ce film a été présenté à Paris, au Forum des images, lors de la semaine dédiée au cinéma québécois.

Un stage dédié aux formateurs "Martenot" a été organisé le 31/08 et le 1er /09 à St. Lubin.

Des représentants des disciplines musique, relaxation et ondes Martenot étaient présents. Nous avons rédigé une charte-qualité que nous souhaitons soumettre aujourd'hui à votre vote. Les modalités de mise en place doivent encore être étudiées et discutées entre nous.

Nous avons décidé lors de nos échanges que la FEAM aiderait à financer un intervenant/formateur aux formations professionnelles dans une des disciplines manquantes "Martenot". Les modalités des ces interventions sont à définir.

La prochaine assemblée générale de CMK aura lieu le 14 décembre. Daniel s'efforcera d'y être présent.

Catherine assurera notre présence par sa participation à l'Assemblée Générale de l'association SPIRALE.

La FEAM comptait pour 2012 neuf associations (musique, arts plastiques, relaxation active et ondes Martenot), environ 40 adhérents membres actifs et plus de 150 membres associés.

Mais, encore une fois et comme l'an dernier, la FEAM a besoin d'argent pour aider à financer ses activités et projets au service de chaque discipline qu'elle représente. C'est pour cela que l'augmentation du nombre d'adhérents personne moral ou personne physique est indispensable pour préserver l'avenir et sa pérennité.

Dans ce climat plutôt morose la FEAM n'a pas joué suffisamment le rôle de partenaire préférentiel des associations qu'elle représente. Les associations adhérentes ne se sont pas assez manifestées. Il faudra mettre en place une communication plus efficace entre nous.

Quelques manifestations ont eu lieu au cours de l'année avec les ondes aussi bien par les ondistes de l'association CIOM que par moi-même. Les actualités du site ont fait écho de ces événements.

Je vous remercie pour votre attention.

Pura Pénichet-Jamet